

Image not found or type unknown



Construire un mur de séparation dans une cave

Par **villanyi**, le **18/10/2010** à **21:13**

Bonjour, rn Je suis syndic bénévole d'un petit immeuble en secteur sauvegardé. La cave d'un copropriétaire se prolonge sous la rue. Néanmoins sous la rue la voûte est différente de celle sous l'immeuble. rn En temps de pluie de très nombreuses gouttes tombent de la voûte sous la rue. Le service des eaux de la ville en recherche les causes depuis un mois, sans succès. Il pense, sans en être sûr que la partie de cave sous la rue appartiendrait en fait à la mairie et suggère qu'un mur de séparation des 2 parties de la cave soit construit. Qui, copropriétaire ou municipalité devrait prendre à sa charge ces travaux ? rn Merci pour votre réponse et meilleures salutations

Par **mimi493**, le **18/10/2010** à **23:11**

C'est à celui qui veut le mur. rn Commencez déjà par déterminer le propriétaire de la cave